EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

AUTOCONTROL

N° d'imprimé : D141337408

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contre-visite	08/10/2026	26003025

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

13/11/2026

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGRÉMENT : L086D172

(9) RAISON SOCIALE : AUTO BILAN FRANCE

(3) COORDONNÉES : 14 Rue Maryse Bastié

86100 CHATELLERAULT

Tél : 05.49.86.75.04 Fax:

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGRÉMENT : 086S8022

SIGNATURE :



IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ere mise en circulation
DH-516-WG(F)	24/08/2016	23/07/2014

Marque	Désignation commerciale
BMW	S1000R

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
WB10D0200EZ402926	L3e	MTT2

Type/CNIT	Énergie
L3EBMWM2016W577	ES

Document(s) présenté(s)

Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

69967

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

PROCÈS-VERBAL N° : **26002197** DATE : **14/09/2026**

N° D'AGRÉMENT DU CENTRE : **L086D172**

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

La connaissance de l'ensemble des défaillances constatées sur ce véhicule nécessite de disposer également du procès-verbal de contrôle technique périodique.

DÉFAILLANCE(S) MAJEURE(S) :

1.1.2.a.7. ÉTAT ET COURSE DE LA PÉDALE OU DU LEVIER A MAIN DU DISPOSITIF DE FREINAGE: Course trop grande, réserve de course insuffisante: AR

5.2.3.b.7. PNEUMATIQUES: Pneumatique usé, endommagé, entaillé, montage ou réparation inadapté: AV

5.3.2.a.7. AMORTISSEURS ET FOURCHE: Amortisseur endommagé, mal fixé ou donnant des signes de fuite ou de dysfonctionnement grave: AV

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques :

14.09.2026: 69 966 km

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Émissions à l'échappement

CO Ralenti (≤ 0,5%) : 0.22% CO ralenti accéléré (≤ 0,3%) : 0.25%

[redacted]

